Le Qatar, avec l’avocat de F Hollande, porte plainte contre Florian Philippot pour diffamation (MàJ)

01/06/2015 à 7h51

Le vice-président du Front national est accusé par le pays du Golfe de diffamation.

Le Qatar porte plainte contre Philippot

Il attaque en diffamation le responsable du Front national, pour qui le pays finance « l'islamisme qui tue ».

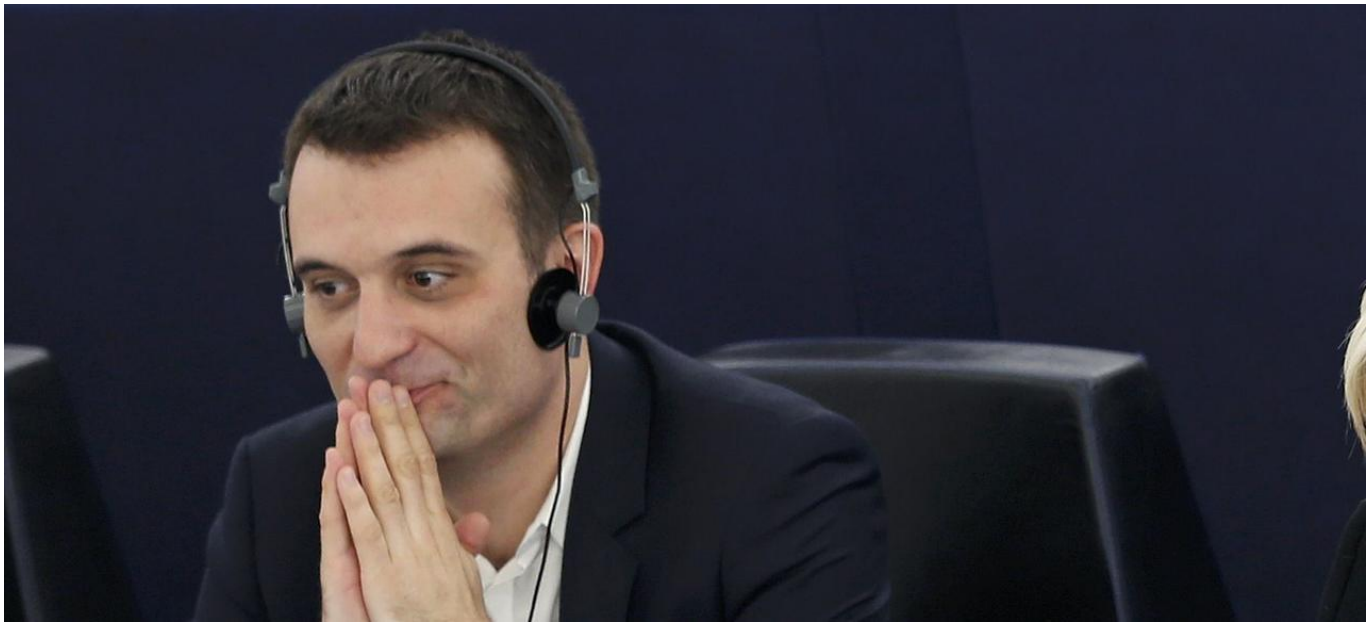
ANNE JOUAN

JUSTICE Selon nos informations, une plainte en diffamation contre Florian Philippot, vice-président du FN, a été déposée le 9 mars par le Qatar. Le 21 mai, le doyen des juges d'instruction du tribunal de Nanterre, Jean-Michel Berges, a été désigné. Il est rarissime qu'un pays attaque en diffamation et, comme dans presque toutes les affaires de ce type, Florian Philippot devrait être mis en examen.

Deux interventions sont visées. Le 9 janvier, sur Radio Classique, Florian Philippot explique : *« Je pense qu'une grande partie du système français, c'est-à-dire des élites, sont, au moins intellectuellement et moralement... et sûrement qu'il y a des affaires financières..., corrompus, bien sûr, par une relation incestueuse (...) avec le Qatar et avec l'Arabie saoudite. »* Et d'ajouter : *« Ces pays financent l'islamisme qui tue. »*

Le 19 janvier, sur BFMTV cette fois, le numéro deux du FN est invité avec le député PS Alexis Bachelay. Le vice-président socialiste du Groupe d'amitié France-Qatar souhaite une commission d'enquête pour *« tordre le cou à des informations ou des rumeurs qui ressortent régulièrement sur le financement du terrorisme par tel ou tel État. Le nom du Qatar est fréquemment cité et moi, je n'ai aujourd'hui pas de preuve »*. Il est alors demandé à Florian Philippot s'il a des certitudes. Réponse : *« Oui, non, mais je pense qu'il faut arrêter l'hypocrisie sur le sujet. Nous le disons depuis des années, vous cherchez des preuves. Elles sont pléthore, les preuves. »*

Jean-Pierre Mignard et Francis Szpiner, qui représentent le Qatar, ont conscience que le FN ne manquera pas de mettre en avant qu'à eux deux ils constituent « une alliance PS-UMP » avec l'avocat de François Hollande et celui qui défendit Jacques Chirac. *« Avec Szpiner, nous sommes tous les deux, malgré nos divergences, des antifascistes. C'est tout »*, répond Me Mignard. *« C'est le FN qui s'est lui-même exclu du champ républicain en ne participant pas à la manifestation du 11 janvier »*, souligne Francis Szpiner. Quant à la plainte, *« les accusations de Florian Philippot reposent sur la xénophobie la plus totale »*, estime Me Mignard. *« Elle aboutira à un procès qui démontrera que les accusations contre le Qatar sont infondées »*, renchérissent Me Szpiner et Renaud Semerdjian. ■



Selon nos informations, une plainte en diffamation contre Florian Philippot, vice-président du FN, a été déposée le 9 mars par le Qatar. Le 21 mai, le doyen des juges d’instruction

du tribunal de Nanterre, Jean-Michel Berges, a été désigné. Il est rarissime qu’un pays attaque en diffamation et, comme dans presque toutes les affaires de ce type, Florian Philippot devrait être mis en examen.
Deux interventions sont visées. […]
Source